République Française

Département de la Somme

Commune d’ESSERTAUX

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 AVRIL 2025

L’an deux mille vingt-cinq, le quatorze Avril à 20 H.30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. DUBOIS Jean.

**Etaient présents :** Jean DUBOIS, Nathalie RAMET, Alain ROUSSEL, Patrice VAN OOTEGHEM, Michel BOZO, Claude VANTHOURNOUT, Philippe PIOLE

**Etaient excusés :** Maurice NOGA ayant donné pouvoir à Jean DUBOIS, Manuel BACHELLEZ, Alexandre PICARD et Alain COURNIER, absent.

Secrétaire de séance : Nathalie RAMET.

ORDRE DU JOUR :

1 – CFU 2024 ;

2 – BUDGET 2025 ;

3 – QUESTIONS DIVERSES.

Le quorum étant atteint, l’assemblée peut valablement délibérer.

Le compte-rendu de la séance du 03 Mars 2025 est adopté à l’unanimité.

L’ordre du jour est ensuite abordé.

**I – COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 :**

M. le Maire présente le Compte Financier Unique 2024 qui présente les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Dépenses de l’exercice : 110 753.22 €uros

Recettes de l’exercice : 158 626.66 €uros

Excédent antérieur reporté : 408 533.65 €uros

Excédent de clôture 2024 : 456 407.09 €uros

Section d’investissement :

Dépenses de l’exercice : 47 371.02 €uros

Recettes de l’exercice : 12 847.58 €uros

Excédent antérieur reporté : 25 853.19 €uros

Déficit de clôture 2024 : - 8 670.25 €uros

M. le Maire laisse la présidence de séance à Nathalie RAMET, 1ère Adjointe et quitte la salle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l’unanimité le Compte Financier Unique 2024.

Le Conseil Municipal décide d’affecter le résultat de fonctionnement 2024 de la manière suivante :

* Affectation en section d’investissement (compte 1068) : 8 670.25 €
* Report en section de fonctionnement : 447 736.09 €

**II – BUDGET 2025 :**

M. le Maire présente à l’assemblée le budget 2025 qui s’établit comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Recettes :

Section d’investissement :

Dépenses : 82 040.00 €uros

Recettes : 82 040.00 €uros

M. le Maire informe l’assemblée que Nathalie RAMET, Présidente du Foyer Rural a proposé de baisser la subvention compte tenu des bons résultats de l’association en 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l’unanimité (Nathalie RAMET ne participant pas au vote) l’attribution des subventions suivantes :

* Foyer Rural : 1 000 €uros
* Souvenir Français : 120 €uros

M. le Maire propose de maintenir les taux d’imposition pour 2025. La proposition est acceptée à l’unanimité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l’unanimité le budget 2025 tel qu’il est présenté.

**III – QUESTIONS DIVERSES :**

M. le Maire propose aux conseillers de consacrer une demi-journée tous ensemble afin de ramasser les déchets qui ont été déposés à proximité du pont à gibier. Les pierres, briques seront utilisés pour combler les trous du chemin des Murailles.

M. le Maire informe l’assemblée que les travaux d’aménagement du parking à l’arrière de la salle des fêtes vont débuter le 15 Avril.

Claude VANTHOURNOUT considère que l’entrée dans le champ de M. LIENARD n’est pas assez renforcée et risque très vite de s’abimer.

En l’absence d’autres questions, la séance est levée à 21 H.40